



DÉCISION
Décision concernant l'octroi d'un mandat
spécial à Madame Nadine RIVET

N° 27519

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLIS

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L521-2
L521-10, L521-4 et L521-16,
Vu la délibération n°12 du conseil communautaire du 27 juin 2014 relative à la délégation
du conseil communautaire au Président pour accorder des mandats spéciaux aux élus
communautaires,
Vu le décret n°2006-795 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de
réglement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils
de l'Etat,

CONSIDÉRANT que le Code général des collectivités territoriales prévoit que les
membres du Président, des Présidents et conseillers communautaires doivent être au
remboursement des frais que nécessite l'exécution des mandats spéciaux,
CONSIDÉRANT que le déplacement de Madame Nadine RIVET à BORDEAUX (33) nécessite
l'octroi d'un mandat spécial dans les conditions définies par la délibération sus-citée

DÉCIDE

Article 1 : De confier le caractère de mandat spécial au déplacement de Madame Nadine
RIVET à l'Assemblée générale de BD COOPÉRATION, à BORDEAUX (33), le
20 novembre 2025.

Article 2 : D'autoriser à l' élu concerné le remboursement des frais réellement
occasionnés pour l'exécution du mandat spécial sur présentation de l'intégralité des
justificatifs de dépenses exposés.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal
administratif de Limoges dans le délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Article 4 : Prioriser le directeur général des services et Prioriser le trésorier sont chargés
chacon en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Limoges,

Sylvain ROQUES P.D.
Signé électroniquement le 20/11/2025

Publié le jeudi 20 novembre 2025

Accès en ligne : [Madame Rivet](#)
pour en savoir plus sur cette page, cliquez sur
le lien "Madame Rivet" en haut à droite

DÉCISION

Décision concernant l'octroi d'un mandat spécial à Madame Nadine RIVET

1 DOCUMENT - Publié le 20 Novembre 2025



27519.pdf
(.pdf, 230,7 Ko)



TÉLÉCHARGER